

# LA COOPÉRATION DES IDÉES

UNIVERSITÉ POPULAIRE (Fondée le 23 avril 1898)

Siège Social : <sup>254</sup>~~157~~, Faubourg St-Antoine, PARIS (XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.)

Enseignement supérieur populaire. — Education sociale. — Conférence tous les soirs. — Théâtre et Concerts tous les dimanches. — Cours. — Bibliothèque.

(Chaque personne qui contribuera à notre œuvre par une souscription annuelle de **10 francs** au moins aura droit à une carte d'entrée permanente à l'U. P. Elle recevra, en outre, régulièrement, la revue la *Coopération des Idées* dont chaque N<sup>o</sup> aura un supplément consacré à l'U. P., publiant le programme de ses soirées et le relevé mensuel de sa situation financière et morale).

**Changement d'Adresse !**

234, Faub. St-Antoine, 234

*Confidentielle*

Cher Monsieur,

J'apprends que vous faites une conférence, le lundi 23 janvier, chez M. le baron Emile Vetta — de Lyon — esroc et faussaire.

Ma stupéfaction est grande. Mais peut-être savez-vous être surpris, peut-être ignorez-vous ce qui s'est fait, ce qu'est le baron Vetta, et par quels procédés tortueux il a pu s'emparer — provisoirement du moins — de notre local, de notre pauvre mobilier. Peut-être ne savez-vous pas que, en attendant justice, la Coopération des Idées, avec tous ses dévoués collaborateurs et l'élément ouvrier proche et lointain, sert reconstituée ici, sous ma direction, au 234. Faub. St-Antoine.

Mon devoir est de vous prévenir. Vous savez

ce que l'on vous semblera. C'est affaire à vous convaincre.

En faisant une conférence chez Vetta, vous saurez de nous nous honore un vil aventurier, vous faites de la culture-éducation populaire, vous participez à une mauvaise action.

Emile Vetta, de Lyon, est un fils de famille qui, pourvu d'un conseil judiciaire, a commis de nombreuses escroqueries. Il a été, notamment, arrêté, en avril 1898 (au moment même où j'ouvrais ma petite salle de la rue Paul Bert). Cette fois, il s'agissait d'un vol de 60000 f. de bijoux connus à Nice et d'un récépissé de titre de rente falsifié (vol de 100000 f.) Vous pouvez vérifier cela dans tous les journaux quotidiens du 28 avril 1898.

Excusez-moi de vous entretenir de ces relatives histoires; mais toute notre affaire est là. Avec quelques générosités, cet individu avait pris à l'U. P. une certaine influence. A mon retour d'Extrême Orient, ayant découvert le parti du monsieur, j'ai voulu l'éviter d'une œuvre qui doit rester propre. Mais il a su manœuvrer avec assez d'habileté pour, au contraire, m'exclure, au moins momentanément, de la maison que j'avais fondée.

Ce qui importe, c'est l'exemple qui est donné. D'ouïer tout ce que trop porté à admirer les "beaux coups", - et cela lui

paraît un "beaucoup". Il serait bien de ne  
pas le confiner dans cette pensée.

Si vous desirez de plus amples renseignements  
— et des documents — je suis à  
votre disposition. Vous me recevrez ici,  
tous les soirs, de 7 à 11<sup>h</sup>, et même  
l'après-midi en me priant de venir.

Je vous prie, cher Monsieur, d'agréer  
de mes sentiments les meilleurs

*De Herme*

J'ai été très touché de son témoignage  
qu'est venu m'appuyer votre père dans  
les multiples procès que j'ai eu à soutenir  
contre le bandit que vous savez